



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# AVANTAGES DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA : MAXIMISER LES POSSIBILITÉS D'UNE ÉCONOMIE CONCURRENTIELLE

Rapport du Comité permanent des ressources naturelles

James Maloney, président

JUIN 2019  
42<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

#### **PERMISSION DU PRÉSIDENT**

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : [www.noscommunes.ca](http://www.noscommunes.ca)

**AVANTAGES DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE  
AU CANADA : MAXIMISER LES POSSIBILITÉS  
D'UNE ÉCONOMIE CONCURRENTIELLE**

**Rapport du Comité permanent  
des ressources naturelles**

**Le président  
James Maloney**

**JUIN 2019**

**42<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION**

## **AVIS AU LECTEUR**

### **Rapports de comités présentés à la Chambre des communes**

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

# **COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES**

## **PRÉSIDENT**

James Maloney

## **VICE-PRÉSIDENTS**

Richard Cannings

Shannon Stubbs

## **MEMBRES**

Ted Falk

David de Burgh Graham

T.J. Harvey

L'hon. Kent Hehr

Paul Lefebvre (secrétaire parlementaire-membre sans droit de vote)

Jamie Schmale

Geng Tan

Nick Whalen

## **AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ**

René Arseneault

Sheri Benson

Sylvie Boucher

Blaine Calkins

Bill Casey

Pam Damoff

Fayçal El-Khoury

Bernard Généreux

Garnett Genuis

Richard Hébert

Hélène Laverdière

Lloyd Longfield

Kelly McCauley  
Alexandra Mendès  
Eva Nassif  
L'hon. Rob Nicholson  
Randeep Sarai  
Marc Serré  
Dave Van Kesteren  
Arnold Viersen

**GREFFIÈRE DU COMITÉ**

Jubilee Jackson

**BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT**

**Service d'information et de recherche parlementaires**

Jesse Good, analyste  
Sophie Leduc, analyste  
Mohamed Zakzouk, analyste

# **LE COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES**

a l'honneur de présenter son

## **DOUZIÈME RAPPORT**

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié l'efficacité énergétique et a convenu de faire rapport de ce qui suit :



## TABLE DES MATIÈRES

---

SOMMAIRE .....	1
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	3
L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA .....	5
Introduction.....	5
Les avantages de l'efficacité énergétique : principales constatations.....	6
Maximiser les gains d'efficacité énergétique au Canada .....	12
ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS.....	19
ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES .....	23
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT .....	25
OPINION COMPLÉMENTAIRE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA .....	27



## SOMMAIRE

---

L'amélioration de l'efficacité énergétique est une occasion pour les gestionnaires d'actifs publics et privés de procurer des avantages à long terme pour leurs partenaires intéressés et de contribuer autrement au bien public. L'efficacité énergétique peut apporter des avantages économiques, sociaux et environnementaux aux collectivités, aux entreprises et aux gouvernements à l'échelle du Canada. Elle peut contribuer à la croissance de l'économie et de l'emploi en stimulant la productivité et la compétitivité des entreprises, en ouvrant de nouveaux débouchés pour l'industrie de l'efficacité énergétique et en créant des emplois exigeant différents niveaux de spécialisation et toutes sortes de compétences. L'efficacité énergétique peut également favoriser la conservation de l'énergie, tant pour l'industrie que pour les ménages, ainsi qu'aider le Canada à atteindre les objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre qu'il s'est fixés dans l'Accord de Paris. Or, comme pour tout changement, des investissements sont requis si l'on veut bénéficier des avantages liés aux technologies et aux mises à niveau en matière d'efficacité énergétique. Pour ceux qui décident d'améliorer leur efficacité énergétique, les analyses coûts-avantages comparent les coûts en capital et les autres coûts de renonciation avec les économies et avantages futurs ainsi que les mesures incitatives ou dissuasives mises en œuvre par le gouvernement tout au long du projet.

Les témoins ayant participé à cette étude ont discuté des différents moyens que peut prendre le Canada pour réaliser les meilleurs gains d'efficacité énergétique. Ils ont souligné les priorités suivantes :

- s'assurer que les programmes incitatifs et dissuasifs et les tarifications du gouvernement sont prévisibles et fiables à long terme et qu'ils permettent d'atteindre les objectifs stratégiques énoncés;
- informer davantage le public au sujet des ressources et des services en matière d'efficacité énergétique et faciliter l'accès à ceux-ci;
- harmoniser les programmes d'efficacité énergétique et les normes sur les produits dans toutes les administrations;
- veiller à ce que le régime fiscal et le cadre réglementaire du Canada soient concurrentiels avec ceux des autres administrations;

- investir dans la formation professionnelle et le perfectionnement de la main-d'œuvre;
- miser sur le capital du secteur privé pour faciliter les investissements axés sur l'efficacité énergétique;
- intensifier le déploiement des technologies immédiatement commercialisables;
- améliorer les codes du bâtiment et les programmes de rendement énergétique pour les bâtiments nouveaux ou rénovés;
- en faisant de l'abordabilité une priorité lors de la mise en œuvre des codes du bâtiment et des programmes de rendement énergétique applicables aux nouvelles et anciennes constructions.

Considérant que l'efficacité énergétique est un domaine de compétence et de responsabilité partagées au Canada, les témoins ont entre autres demandé au gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces, les territoires et les intervenants afin d'intensifier les mesures prises par le Canada en matière d'efficacité énergétique.

## LISTE DES RECOMMANDATIONS

---

*À la suite de leurs délibérations, les comités peuvent formuler des recommandations qu'ils incluent dans leurs rapports pour examen par la Chambre des communes ou le gouvernement. Les recommandations relatives à la présente étude sont énumérées ci-après.*

### **Recommandation 1**

**Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec l'industrie, les institutions de recherche et de formation, la société civile, les gouvernements et collectivités autochtones, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales, aide le secteur de l'efficacité énergétique du Canada à atteindre son plein potentiel, notamment :**

- **en mesurant l'efficacité des programmes et des politiques du gouvernement pour s'assurer qu'ils permettent d'atteindre les objectifs de politique publique, notamment l'engagement international du Canada en matière de réduction des émissions de carbone;**
- **en veillant à ce que les programmes incitatifs soient prévisibles et fiables à long terme, tout en tenant compte des limites financières de ceux qui doivent mettre en œuvre les mesures d'efficacité énergétique, y compris les petites et moyennes entreprises;**
- **en renseignant davantage le public sur l'efficacité énergétique au moyen d'activités de sensibilisation ciblées, tout en tenant compte des besoins des différentes industries et collectivités;**
- **en créant un guichet unique en ligne pour faciliter l'accès du public à de l'information, des ressources et des services en matière d'efficacité énergétique;**
- **en multipliant les occasions de perfectionnement professionnel, au besoin, pour combler les lacunes sur les plans des compétences et de la formation dans le secteur de l'efficacité énergétique;**

- en veillant à ce que les codes et normes de rendement énergétique continuent de tenir compte des technologies existantes et des pratiques exemplaires courantes, y compris les codes du bâtiment s'appliquant aux bâtiments nouveaux ou rénovés;
- en veillant à ce que le régime fiscal et le cadre réglementaire au Canada soient concurrentiels avec ceux des autres administrations;
- en faisant de l'abordabilité une priorité lors de la mise en œuvre des codes du bâtiment et des programmes de rendement énergétique applicables aux nouvelles et anciennes constructions.

### **Recommandation 2**

Que le gouvernement du Canada envisage de mettre en place des outils financiers ciblés, en passant par des intermédiaires comme la Banque de l'infrastructure du Canada ou la Société canadienne d'hypothèques et de logement, afin de favoriser les investissements publics et privés dans l'efficacité énergétique.

### **Recommandation 3**

Que le gouvernement du Canada fasse fond sur des programmes, comme celui des Partenariats locaux en matière d'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada ou le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone d'Environnement et Changement climatique Canada, pour favoriser davantage le déploiement de technologies d'efficacité énergétique immédiatement commercialisables.

### **Recommandation 4**

Que le gouvernement du Canada accorde la priorité aux bâtiments et au matériel à haut rendement énergétique, tout en tenant compte des coûts et de l'abordabilité, dans ses politiques de gestion des actifs.



# L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA

---

## INTRODUCTION

D'octobre à décembre 2018, le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes (le Comité) a réalisé une étude sur les possibilités économiques en matière d'efficacité énergétique au Canada et l'incidence qu'elles peuvent avoir sur les engagements pris par le Canada en matière de changements climatiques en vertu de l'[Accord de Paris](#). Le Comité a entendu des experts de différents domaines, qui ont parlé des répercussions de l'efficacité énergétique sur la société, l'économie et l'environnement au Canada. Le présent rapport renferme les conclusions de cette étude et des recommandations formulées à l'intention du gouvernement du Canada.

L'efficacité énergétique fait partie de la stratégie du gouvernement du Canada en vue de la [transition vers une économie à faible émission de carbone](#). Il en est question dans le [Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques](#) (le Cadre pancanadien), qui est le plan national mis en place par le Canada pour respecter son engagement en vertu de l'Accord de Paris de réduire, d'ici 2030, ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30 % par rapport aux niveaux de 2005, et de renforcer la résilience du Canada aux changements climatiques. Parmi les mesures visant à accroître l'efficacité énergétique prévues dans le Cadre pancanadien, notons les suivantes : rendre les nouveaux bâtiments plus écoénergétiques; moderniser des bâtiments existants; augmenter le rendement énergétique des appareils ménagers et de l'équipement; respecter les codes de construction et appuyer la construction d'habitations écoénergétiques dans les communautés autochtones; et améliorer l'efficacité énergétique de l'industrie.

Selon [Ressources naturelles Canada](#) (RNCan), « [l']efficacité énergétique est une indication du degré d'efficacité auquel l'énergie est utilisée pour atteindre un certain but et constitue une voie importante vers la décarbonation ». Le Comité a appris qu'investir dans l'efficacité énergétique peut apporter de nombreux avantages économiques, environnementaux et sociaux aux collectivités, aux entreprises et aux gouvernements à l'échelle du Canada. Comme l'a dit [Francis Bradley](#) de l'Association canadienne de l'électricité, « l'efficacité énergétique apporte de nombreux avantages aux Canadiens, dont la réduction des dépenses énergétiques, des occasions d'emploi, un secteur plus concurrentiel, une sécurité énergétique accrue et un environnement plus propre grâce à la réduction des gaz à effet de serre et des rejets atmosphériques dans l'ensemble du Canada ».



Le présent rapport vise à fournir au gouvernement du Canada des conseils stratégiques pour l'aider à tirer parti des avantages de l'efficacité énergétique au Canada. La première section présente les avantages actuels de l'efficacité énergétique pour le Canada, et la deuxième porte sur les moyens de maximiser ces avantages.

## LES AVANTAGES DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE : PRINCIPALES CONSTATATIONS

L'efficacité énergétique peut servir à stimuler la croissance économique<sup>1</sup>. Le Comité a appris que chaque dollar investi dans des programmes d'efficacité énergétique peut entraîner une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 7 \$<sup>2</sup>. Par ailleurs, selon Clean Energy Canada et Efficacité énergétique Canada, les mesures d'efficacité énergétique prévues dans le Cadre pancanadien augmenteront le PIB de 1 %, ce qui représente une croissance nette de 355 milliards de dollars au cours de la période de 2017 à 2030 (figure 1). Ces projections sont fondées sur les économies d'énergie et les dépenses réalisées pour les mises à niveau; elles tiennent aussi compte du coût des programmes d'efficacité énergétique ainsi que des répercussions de la réduction des ventes des services publics, qui sont évaluées à 48 milliards de dollars durant la période visée<sup>3</sup>. Selon [Stephen MacDonald](#) d'EfficiencyOne, « [l]a part du PIB de la Nouvelle-Écosse associée à l'efficacité énergétique est évaluée à plus de 400 millions de dollars. On prévoit qu'elle augmentera de 5 % au cours des cinq prochaines années, alors que le reste du PIB de la province devrait croître d'environ 2 %. »

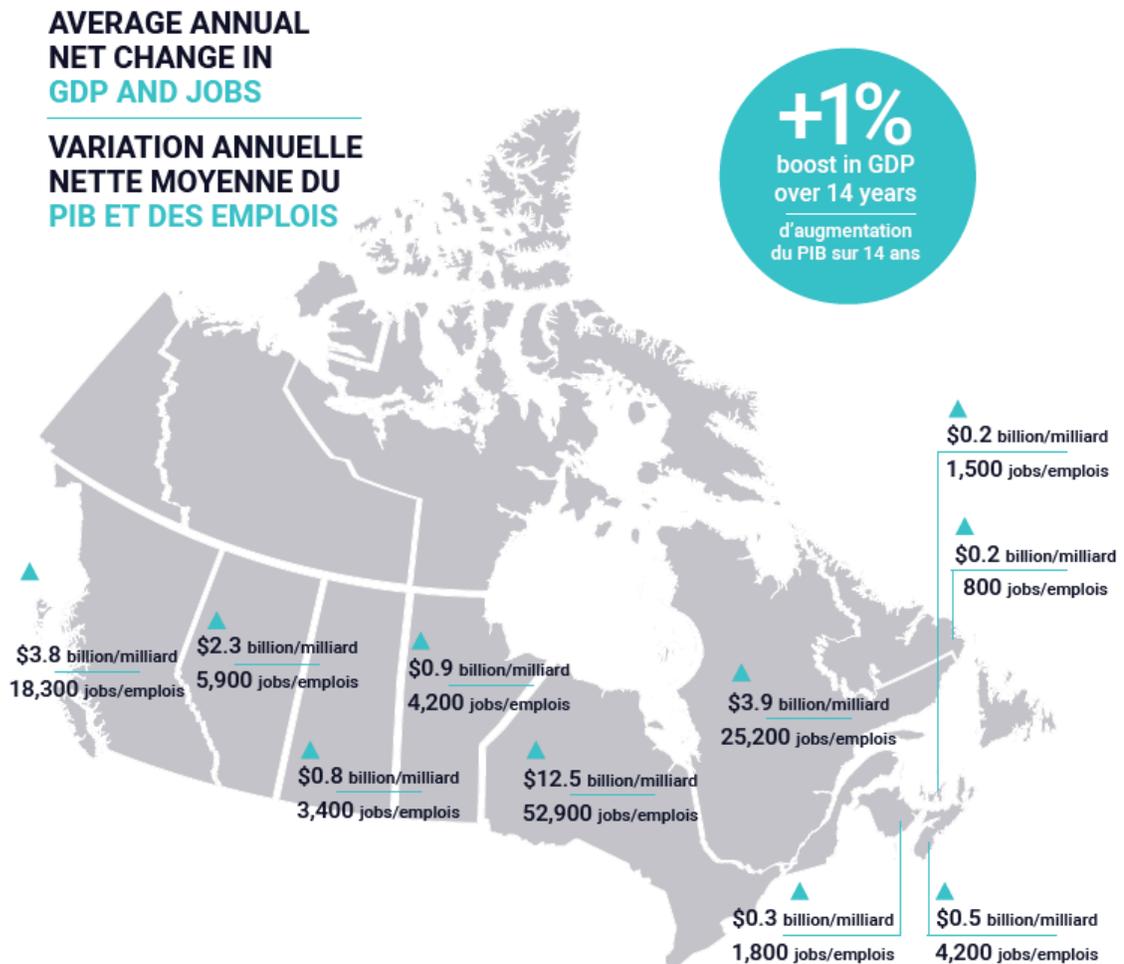
---

1 Comité permanent des ressources naturelles (RNNR), *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature (*Témoignages*) : [Darryl Boyce](#) (président-élu, American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers [ASHRAE]); [Francis Bradley](#) (chef des opérations, Association canadienne de l'électricité [ACE]); [Corey Diamond](#) (directeur général, Efficacité énergétique Canada); [Gabriella Kalapos](#) (directrice générale, Partenariat sur la qualité de l'air); [Pierre Langlois](#) (président, Institut canadien de formation en énergie [CIET]); [Tonja Leach](#) (directrice générale, Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain [QUEST]); [Kaili Levesque](#) (directrice principale, Élaboration de la politique et de l'analyse, Office de l'efficacité énergétique, ministère des Ressources naturelles [RNCan]); [Martin Luymes](#) (vice-président, Relations avec le gouvernement et les parties prenantes, Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération du Canada [ICCCR]); [Stephen MacDonald](#) (président-directeur général, EfficiencyOne); [Fernando Melo](#) (conseiller en politique, Clean Energy Canada); et [Thomas Mueller](#) (président et chef de la direction, Conseil du bâtiment durable du Canada).

2 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); [Leach](#) (QUEST); et [Melo](#) (Clean Energy Canada).

3 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); et [Melo](#) (Clean Energy Canada).

Figure 1 — Incidence économique des mesures d'efficacité énergétique prévues dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (2017-2030)



Source : Clean Energy Canada and Efficiency Canada, *Less Is More*, mai 2018. [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]

Des témoins ont expliqué que les investissements dans l'efficacité énergétique peuvent procurer plusieurs avantages, notamment l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises (figure 2). Comme l'a expliqué [Andrew Noseworthy](#) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), l'énergie représente l'un des plus grands coûts pour la plupart des entreprises et des industries au



Canada<sup>4</sup>. Par conséquent, la mise en place de mesures d'efficacité énergétique peut réduire les coûts d'énergie pour les entreprises. Par exemple, on estime que les mesures d'efficacité énergétique décrites dans le Cadre pancanadien se traduiront par des économies annuelles moyennes de 3,2 milliards de dollars pour les secteurs commercial et industriel<sup>5</sup>. De même, [Corey Diamond](#) d'Efficacité énergétique Canada a affirmé que les entreprises, en ayant moins de dépenses énergétiques, pourront investir « de façon plus productive dans leurs immobilisations et dans leurs ressources humaines<sup>6</sup> ». Le Comité a également entendu parler des « avantages connexes », ou « non reliés à l'énergie », qui sont associés à l'efficacité énergétique. Des témoins ont indiqué, par exemple, qu'une meilleure ventilation et conception des immeubles peut contribuer à accroître la satisfaction et le rendement au travail des employés<sup>7</sup>.

Le Comité a toutefois entendu que la mise en œuvre de nouvelles technologies en matière d'efficacité énergétique peut avoir une incidence négative sur les entreprises si l'on ne mène pas au préalable une analyse rigoureuse des coûts et avantages. [Jocelyn Bamford](#) de la Coalition des manufacturiers inquiets de l'Ontario a signalé qu'il « n'existe aucun soutien permettant aux petites et moyennes entreprises de déterminer quelles solutions sont vraiment légitimes », ajoutant que certaines entreprises membres de la Coalition « ont investi des millions de dollars dans l'espoir de se sortir de la politique énergétique, seulement pour voir leur coût énergétique augmenter ».

---

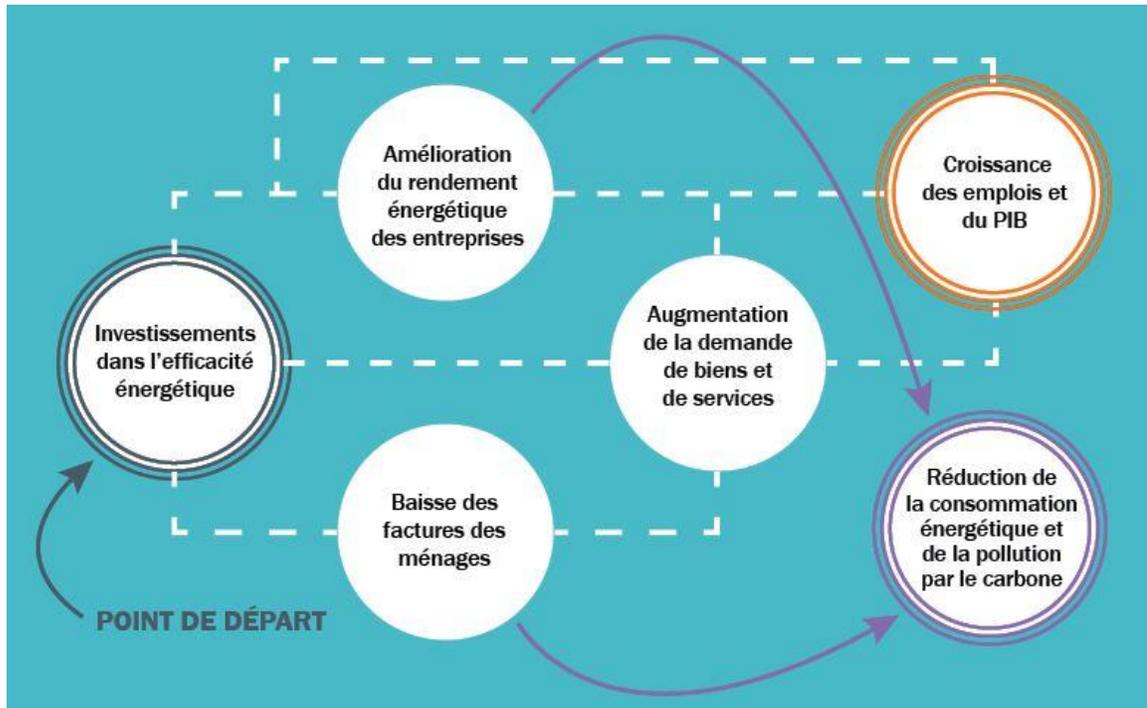
4 RNNR, *Témoignages* : [Jocelyn Bamford](#) (vice-présidente d'Automatic Coating Limited, fondatrice, Coalition des manufacturiers inquiets de l'Ontario).

5 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); et [Melo](#) (Clean Energy Canada).

6 RNNR, *Témoignages* : [Jean-Pierre Finet](#) (vice-président, Energy Services Association of Canada [ESAC]); [Langlois](#) (CIET); et [Daniel Rousse](#) (professeur, École de technologie supérieure, à titre personnel).

7 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); [Michel Dumoulin](#) (vice-président, Génie, Conseil national de recherches du Canada [CNRC]); et [Brad White](#) (président, SES Consulting).

Figure 2 — Incidence des investissements dans l'efficacité énergétique



Source : Clean Energy Canada and Efficiency Canada, *Less Is More*, mai 2018. [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]

Selon des témoins, l'efficacité énergétique peut réduire les factures d'énergie et accroître le revenu disponible des ménages<sup>8</sup>. [Kaili Levesque](#) de RNCan a informé le Comité que les mesures d'efficacité énergétique ont entraîné des économies en coûts d'énergie de 38,5 milliards de dollars au Canada entre 1990 et 2014. De plus, Clean Energy Canada et Efficacité Canada ont estimé que les mesures d'efficacité énergétique prévues dans le Cadre pancanadien devraient entraîner des économies annuelles moyennes de 1,4 milliard de dollars pour l'ensemble des ménages canadiens (soit environ 114 \$ par année par ménage)<sup>9</sup>. Comme l'a indiqué [Yasmin Abraham](#) de Kambo Energy Group, ces économies peuvent aider à soulager « 21 % des ménages canadiens — soit plus de 1,8 million de ménages — [qui] peinent à payer leurs factures ».

8 RNNR, *Témoignages* : [Yasmin Abraham](#) (Kambo Energy Group); [Bradley](#) (ACE); [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); [Dumoulin](#) (CNRC); [Kalapos](#) (Partenariat sur la qualité de l'air); [Levesque](#) (RNCan); [MacDonald](#) (EfficiencyOne); et [Mueller](#) (Conseil du bâtiment durable du Canada).

9 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); et [Melo](#) (Clean Energy Canada).



En revanche, certains témoins ont indiqué que les coûts initiaux élevés peuvent nuire aux investissements des ménages et des entreprises dans l'efficacité énergétique, surtout dans le cas des petites et moyennes entreprises (PME), tout comme les longues périodes de récupération de ces investissements<sup>10</sup>. Comme l'a précisé [Kevin Lee](#) de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations, le resserrement des normes en matière d'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel peut avoir pour effet d'augmenter le prix des maisons, ce qui pourrait avoir une incidence sur l'abordabilité du logement pour la population canadienne. M. Lee a également fait remarquer que les coûts accrus occasionnés par des normes de rendement énergétiques plus élevées ne se traduisent pas nécessairement par des économies additionnelles. Le Conseil du bâtiment durable du Canada a fait valoir qu'en ce qui concerne du moins l'économie de la rénovation, les organismes de réglementation peuvent offrir des mesures incitatives pour (i) la remise en service des bâtiments, (ii) les rénovations, (iii) les normes de rendement et (iv) l'énergie renouvelable, et prévoir des mesures dissuasives pour (v) favoriser l'abandon des combustibles plus polluants<sup>11</sup>. Les subventions et la tarification de la pollution se répercutent sur l'analyse coûts-avantages, à savoir si les coûts d'investissement liés à l'adoption de solutions écoénergétiques permettent un juste équilibre entre les objectifs économiques et les buts environnementaux.

Pour ce qui est de l'industrie de l'efficacité énergétique, le Comité a appris que l'augmentation de la demande de biens et de services nouveaux offre des débouchés pour les entreprises. [M. Noseworthy](#) a indiqué que la demande mondiale pour les technologies propres ne cesse d'augmenter et devrait atteindre 2,5 billions de dollars américains d'ici 2025 et que, selon l'Agence internationale de l'énergie, le marché mondial des produits liés à l'efficacité énergétique a atteint une valeur d'environ 231 milliards de dollars américains, soit 10 % de ce montant<sup>12</sup>. [M. Diamond](#) est d'avis que « la situation offre la possibilité de faire croître les compagnies de technologies propres [canadiennes], dans des spécialisations comme la conception de bâtiments intelligents, l'analyse des mégadonnées et les appareils intelligents qui peuvent être vendus sur le marché mondial de l'efficacité énergétique ».

Plusieurs témoins ont aussi souligné que l'efficacité énergétique peut créer des emplois exigeant différents niveaux de spécialisation et toutes sortes de compétences dans

---

10 RNNR, *Témoignages* : [Yasmin Abraham](#) (directrice, Kambo Energy Group); [Bamford](#) (Coalition des manufacturiers inquiets de l'Ontario); [Finet](#) (ESAC); [Emilie Hayes](#) (analyste de politique, Affaires nationales et législatives, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante [FCEI]); [Kalapos](#) (Partenariat sur la qualité de l'air); [MacDonald](#) (EfficiencyOne); [Amelia Warren](#) (directrice, Expérience clients et collaborations, Efficiency One) et [White](#) (SES Consulting).

11 RNNR, *Témoignages* : [Mueller](#) (Conseil du bâtiment durable du Canada).

12 RNNR, *Témoignages* : [Levesque](#) (RNCan).

divers secteurs<sup>13</sup>. [Pierre Langlois](#) de l'Institut canadien de formation en énergie a indiqué que les investissements de l'Alberta en matière d'efficacité énergétique sont à l'origine d'une croissance économique de l'ordre de 475 millions de dollars et de la création de 2 300 emplois. Selon Clean Energy Canada et Efficacité énergétique Canada, les mesures d'efficacité énergétique comprises dans le Cadre pancanadien pourraient ajouter environ 118 000 emplois par année à l'économie canadienne<sup>14</sup>.

Le Comité a également appris que la diminution de la consommation d'énergie, grâce à la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, pourrait se traduire par une réduction des émissions de GES au Canada<sup>15</sup>. [M<sup>me</sup> Levesque](#) a expliqué au Comité qu'à elles seules, les mesures d'efficacité énergétique ont permis d'éviter l'émission de 90,5 mégatonnes de GES au Canada de 1990 à 2014. En outre, elle a souligné qu'on s'attend à ce que les mesures d'efficacité énergétique concrétisent plus d'un tiers des réductions d'émissions de GES d'ici 2030 prévues dans le Cadre pancanadien.

Enfin, des témoins ont précisé que les investissements dans l'efficacité énergétique peuvent aider à réduire la demande de nouvelles infrastructures de production d'électricité<sup>16</sup>. [Terry Young](#) de l'Independent Electricity System Operator estime que

- 
- 13 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); [Allan Fogwill](#) (président-directeur général, Canadian Energy Research Institute); [Kalapos](#) (Partenariat sur la qualité de l'air); [Langlois](#) (CIET); [Levesque](#) (RNCAN); [Luymes](#) (ICCCR); [MacDonald](#) (EfficiencyOne); [Melo](#) (Clean Energy Canada); [Mueller](#) (Conseil du bâtiment durable du Canada); [Mark Schembri](#) (vice-président, Entretien national, Les Compagnies Loblaw limitée); et [White](#) (SES Consulting).
- 14 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); [Luymes](#) (ICCCR); et [Melo](#) (Clean Energy Canada).
- 15 RNNR, *Témoignages* : [Karim Abraham](#) (directeur général, Kambo Energy Group); [Yasmin Abraham](#) (Kambo Energy Group); [Bradley](#) (ACE); [Paul Cheliak](#) (vice-président, Affaires gouvernementales et réglementaires, Association canadienne du gaz); [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); [Dumoulin](#) (CNRC); [Fogwill](#) (Canadian Energy Research Institute); [Cynthia Handler](#) (directrice, Bureau de recherche et de développement énergétiques, L'utilisation de l'énergie, RNCAN); [Sheila Hayter](#) (présidente, ASHRAE); [Matt Jones](#) (sous-ministre adjoint, Bureau de mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, Environnement et Changement climatique Canada [ECCC]); [Kalapos](#) (Partenariat sur la qualité de l'air); [Leach](#) (QUEST); [Kevin Lee](#) (directeur général, Association canadienne des constructeurs d'habitations [ACCH]); [Levesque](#) (RNCAN); [Luymes](#) (ICCCR); [MacDonald](#) (Efficiency One); [Mueller](#) (Conseil du bâtiment durable du Canada); [Anna Murray](#) (vice-présidente, Durabilité, Bentall Kennedy); [Andrew Noseworthy](#) (sous-ministre adjoint, Direction générale des technologies propres, Innovation, Sciences et Développement économique Canada); [Helen Ryan](#) (sous-ministre adjointe déléguée, Direction générale de la protection de l'environnement, ECCC); [Schembri](#) (Les Compagnies Loblaw limitée); et [White](#) (SES Consulting).
- 16 RNNR, *Témoignages* : [Bradley](#) (ACE); [Kalapos](#) (Partenariat sur la qualité de l'air); [Langlois](#) (CIET); et [Terry Young](#) (vice-président, Politiques, Engagement et Innovation, Independent Electricity System Operator).



chaque dollar investi dans l'efficacité énergétique évite trois dollars d'investissement dans de nouvelles infrastructures de transport et de distribution.

## MAXIMISER LES GAINS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA

L'efficacité énergétique est un domaine de compétence et de responsabilité partagées au Canada. À l'échelon fédéral, l'Office de l'efficacité énergétique de RNCan veille à l'application de la [Loi sur l'efficacité énergétique](#) et de la réglementation connexe. Il appuie plusieurs initiatives axées sur l'efficacité énergétique des bâtiments et produits industriels et résidentiels, de même que du secteur des transports. RNCan compte également les laboratoires CanmetÉNERGIE, qui sont chargés de la recherche sur l'énergie propre et du développement et de la démonstration des technologies. Le Ministère gère en outre plusieurs programmes de financement, de subventions et incitatifs, comme le [Programme d'innovation énergétique](#) et les [Programmes d'infrastructures vertes](#); et apporte son soutien aux organisations fédérales qui cherchent à réduire leur consommation énergétique par l'intermédiaire de ses [Services pour un gouvernement vert](#), lesquels font partie de la Stratégie globale pour un gouvernement vert. Le Ministère appuie également l'engagement du Canada à l'égard de la [Mission Innovation](#), un regroupement international composé de 23 pays et de l'Union européenne, qui œuvre dans le but d'accélérer les efforts d'innovation en matière d'énergie propre.

Il existe d'autres initiatives fédérales, provinciales et territoriales à l'appui de l'efficacité énergétique ainsi que de la recherche, du développement et de la commercialisation des technologies d'efficacité énergétique, par exemple [Une construction intelligente — Une stratégie canadienne pour les bâtiments](#), qui est une initiative intergouvernementale; des organismes provinciaux comme [EfficiencyOne](#) en Nouvelle-Écosse et [Energy Efficiency Alberta](#); et, le [Carrefour de la croissance propre](#), les [Tables sectorielles de stratégies économiques — Table sur les technologies propres](#), le [Programme d'aide à la recherche industrielle](#), et le [Centre canadien des technologies résidentielles](#) du gouvernement du Canada.

Le Comité a appris que l'efficacité énergétique avait ralenti la hausse de la consommation d'énergie au Canada. Comme l'a précisé [M<sup>me</sup> Levesque](#), la consommation d'énergie au Canada a augmenté de 31 % entre 1990 et 2014, mais en l'absence de mesures d'efficacité énergétique, ce chiffre se serait élevé à 55 %. [M. Diamond](#) a indiqué que, malgré ces progrès, le potentiel de l'efficacité énergétique n'est réalisé qu'en partie, car le Canada utilise « plus d'énergie pour produire une unité de PIB que cela est le cas aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, au Mexique ou en Corée du Sud ». Des

témoins ont discuté des possibilités d'améliorer encore plus l'efficacité énergétique au Canada et ont mis de l'avant des suggestions, y compris les suivantes :

- **S'assurer que les programmes incitatifs du gouvernement sont prévisibles et fiables à long terme.** Le Comité a entendu que les plans d'affaires des fournisseurs de services d'efficacité énergétique reposent souvent sur les programmes gouvernementaux<sup>17</sup>. [Karim Abraham](#) de Kambo Energy Group a fait valoir que le caractère imprévisible du financement « nuit aux entreprises canadiennes d'efficacité énergétique et à leur capacité de planifier et investir pour l'avenir ». Selon [M. Lee](#), les programmes soutenus à long terme sont avantageux pour les ménages, étant donné que les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique, comme les rénovations énergétiques, peuvent durer plusieurs années. [Brad White](#) de SES Consulting a suggéré qu'« [i]l serait peut-être souhaitable d'envisager d'autres formes de soutien plus durables — grâce au régime fiscal, par exemple<sup>18</sup> ».
- **Informier davantage le public au sujet des ressources et des services en matière d'efficacité énergétique et faciliter l'accès à ceux-ci<sup>19</sup>.** D'après les témoins, les ménages et les entreprises sont souvent mal renseignés sur les avantages des programmes d'efficacité énergétique qui s'offrent à eux<sup>20</sup>. En outre, [M<sup>me</sup> Abraham](#) a signalé que certains Canadiens, en particulier les personnes âgées, les Autochtones et les nouveaux immigrants, ont moins accès aux programmes d'efficacité énergétique pour des raisons liées à la langue, à la culture ou à l'accessibilité. Elle est d'avis que les programmes devraient être conçus de manière à ne pas créer de telles barrières. [Emilie Hayes](#) de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a proposé la mise en place d'un guichet unique en ligne sur l'efficacité énergétique pour faciliter l'accès aux ressources et aux services déjà en place.
- **Harmoniser les programmes d'efficacité énergétique dans toutes les administrations.** Selon [Allan Fogwill](#) du Canadian Energy Research

---

17 RNNR, *Témoignages* : [Fogwill](#) (Canadian Energy Research Institute); [Lee](#) (ACCH); et [White](#) (SES Consulting).

18 RNNR, *Témoignages* : [Lee](#) (ACCH).

19 RNNR, *Témoignages* : [Cheliak](#) (Association canadienne du gaz); [Hayes](#) (CFIB); [MacDonald](#) (EfficiencyOne); et [Ryan](#) (ECCC).

20 RNNR, *Témoignages* : [Abraham](#) (Kambo Energy Group); [Bamford](#) (Coalition des manufacturiers inquiets de l'Ontario); [Hayes](#) (CFIB); [Luyms](#) (ICCCR); [Moreau](#) (FCEI); et [White](#) (SES Consulting).



Institute, il y a une « fragmentation des efforts » parmi les différents ordres de gouvernement, les entités de services publics et les associations en ce qui concerne les programmes d'efficacité énergétique. Selon lui, la mise en place d'un ensemble commun d'initiatives, fondé sur une seule stratégie de prestation et d'image de marque, aiderait les utilisateurs à comprendre les avantages et les processus liés à l'efficacité énergétique. Certains témoins ont d'ailleurs déclaré qu'il faut accroître la collaboration entre les administrations pour en arriver à une plus grande harmonisation des programmes, tout en tenant compte des particularités régionales<sup>21</sup>.

- **Créer un cadre fiscal et réglementaire compétitif pour attirer et conserver les entreprises et les investissements.** Le Comité a entendu qu'un environnement concurrentiel pour les entreprises au Canada permet de conserver les investissements et d'éviter que les capitaux se retrouvent dans des pays où les normes environnementales sont moins rigoureuses que celles du Canada, ce qui entraînerait une augmentation des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle globale<sup>22</sup>.
- **Investir dans la formation professionnelle et le perfectionnement de la main-d'œuvre.** Le secteur de l'efficacité énergétique comprend un large éventail de technologies et de services qui exigent une main-d'œuvre qualifiée dans une variété de disciplines et de secteurs<sup>23</sup>. Selon [Thomas Mueller](#) du Conseil du bâtiment durable du Canada et [M. Lee](#), le Canada fait face à une pénurie de travailleurs dans les métiers spécialisés, ce qui nuit à la réalisation de progrès en matière d'efficacité énergétique. Des témoins ont demandé que des investissements additionnels soient réalisés pour accroître la capacité de la main-d'œuvre. Plus précisément, pour combler les lacunes au chapitre des compétences, il faudrait établir des programmes de cours plus ciblés et assurer une formation qui est plus uniforme et efficiente à l'échelle du Canada<sup>24</sup>.

---

21 RNNR, *Témoignages* : [Fogwill](#) (Canadian Energy Research Institute); [Langlois](#) (CIET); et [Luymes](#) (ICCCR).

22 RNNR, *Témoignages* : [Bamford](#) (Coalition des manufacturiers inquiets de l'Ontario).

23 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); [Fogwill](#) (Canadian Energy Research Institute); [Kalapos](#) (Partenariat sur la qualité de l'air); [Langlois](#) (CIET); [Levesque](#) (RNCAN); [Jim Lord](#) (fondateur principal, Ecovert Corporation); [Luymes](#) (ICCCR); [MacDonald](#) (EfficiencyOne); [Melo](#) (Clean Energy Canada); [Mueller](#) (Conseil du bâtiment durable du Canada); et [Schembri](#) (Les Compagnies Loblaw limitée).

24 RNNR, *Témoignages* : [Langlois](#) (CIET); [Lord](#) (Ecovert Corporation); [MacDonald](#) (EfficiencyOne); et [Mueller](#) (Conseil du bâtiment durable du Canada).

- Miser sur le capital du secteur privé pour faciliter les investissements axés sur l'efficacité énergétique.** Le Comité a entendu que les investissements du secteur privé, en combinaison avec les rabais et incitatifs offerts par les gouvernements et les services publics, aideraient à réduire les coûts initiaux élevés de certaines améliorations de l'efficacité énergétique. Par exemple, parlant du secteur du bâtiment, [M<sup>me</sup> Levesque](#), a déclaré que « les investissements et les interventions du gouvernement fédéral sont insuffisants pour réaliser [les] objectifs [du Canada] en matière d'efficacité énergétique [et qu'il faut] faire appel aux capitaux non utilisés du secteur privé et développer l'économie de la rénovation écoénergétique du Canada ». Plusieurs témoins ont indiqué que l'on pourrait faire appel à une institution nationale, comme la [Banque de l'infrastructure du Canada](#) ou la [Société canadienne d'hypothèques et de logement](#), pour attirer les investissements privés dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments au Canada<sup>25</sup>. Un tel soutien aurait pour effet d'accroître la confiance des investisseurs et de réduire les risques pour eux, par exemple en consolidant les petits projets d'efficacité énergétique sous un seul grand instrument financier, en uniformisant les transactions (p. ex. les contrats) et en garantissant les prêts<sup>26</sup>.
- Intensifier le déploiement des technologies immédiatement commercialisables.** Le Comité a entendu que des obstacles, comme les coûts en capitaux élevés, nuisent au déploiement sur une grande échelle de certaines technologies d'efficacité énergétique offertes sur le marché<sup>27</sup>. [Partenariats locaux en matière d'efficacité énergétique \(LEEP\)](#) de RNCAN, est un programme qui permet à des groupes de constructeurs de travailler ensemble, à l'échelon régional, pour réduire les délais et les risques liés à la recherche et à la mise à l'essai de nouvelles technologies d'efficacité énergétique<sup>28</sup>. [Paul Cheliak](#) de l'Association canadienne du gaz a d'ailleurs proposé d'étendre ce Programme au-delà du secteur

---

25 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); [Brendan Haley](#) (directeur des politiques, Efficacité énergétique Canada); [Kalapos](#) (Partenariat sur la qualité de l'air); [MacDonald](#) (EfficiencyOne); et [Mueller](#) (Conseil du bâtiment durable du Canada).

26 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); [Brendan Haley](#) (directeur des politiques, Efficacité énergétique Canada); et [Kalapos](#) (Partenariat sur la qualité de l'air).

27 RNNR, *Témoignages* : [Finet](#) (ESAC); [Hayes](#) (FCEI); [Len Horvath](#) (ancien président, British Columbia Advanced Conservation and Efficiency Association); [Lee](#) (ACCH); et [Luymes](#) (ICCCR).

28 RNNR, *Témoignages* : [Cheliak](#) (Association canadienne du gaz); et [Lee](#) (ACCH).



résidentiel, soit jusque dans la sphère de la construction commerciale. D'après [M<sup>me</sup> Bamford](#), on pourrait motiver les entreprises à réinvestir dans de nouvelles technologies en modernisant le programme [Recherche scientifique et développement expérimental – Programme d'encouragements fiscaux](#) et en accélérant l'amortissement des nouveaux investissements de capitaux.

- **Accélérer les améliorations de l'efficacité énergétique des bâtiments existants en exigeant la divulgation du rendement énergétique et en établissant des codes d'efficacité énergétique pour les bâtiments rénovés.** Selon [M<sup>me</sup> Levesque](#), « [é]tant donné que 75 % du parc actuel de maisons et de bâtiments du Canada sera toujours présent en 2030, il sera indispensable d'entreprendre une profonde rénovation des habitations pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et faciliter la transition du Canada vers une économie à faible teneur en carbone ». Le Comité a appris que les codes du bâtiment actuels ne s'appliquent qu'aux bâtiments existants lorsqu'il s'agit d'amélioration de l'efficacité énergétique, mais que les programmes exigeant une évaluation du rendement énergétique des bâtiments et la divulgation de ces renseignements sont un très bon moyen pour faire avancer l'industrie<sup>29</sup>. [M. White](#) a cité le programme national d'étiquetage volontaire des édifices de l'Australie ([NABERS](#)) qui, si on y fait référence dans un texte de loi local ou étatique, rend obligatoire la communication des renseignements sur le rendement énergétique des bâtiments. Ce programme a mené à une réduction de plus de 800 000 tonnes d'émissions de GES sur une période d'environ 10 ans. [M. Mueller](#) appuyait le projet du Canada de mettre en place en 2022 un code modèle sur le rendement énergétique des maisons et bâtiments existants.
- **Favoriser l'application accrue de normes élevées de rendement énergétique pour les nouveaux bâtiments.** Le Comité a appris que l'adoption de normes de rendement élevées plus strictes dans le cas de nouvelles constructions, comme les normes de rendement énergétique [net zéro](#), [LEED](#) (du programme Leadership in Energy and Environmental Design), [BOMA BEST](#), Green Standard de Toronto, BC Energy Step Code et

---

29

RNNR, *Témoignages* : [Mueller](#) (Conseil du bâtiment durable du Canada); et [White](#) (SES Consulting).

[carbone zéro](#), peuvent contribuer à accroître l'efficacité énergétique<sup>30</sup>. Selon [M. Mueller](#), le gouvernement fédéral, en étant le plus important propriétaire immobilier au Canada, peut appuyer la mise en place de normes volontaires élevées en matière de rendement énergétique, et ce, par des activités de recherche et développement et des politiques d'approvisionnement.

- **Harmoniser les normes relatives aux produits dans toutes les administrations.** [Bruce Rebel](#) de l'Association des fabricants d'appareils électroménagers Canada a indiqué que l'harmonisation des normes d'efficacité énergétique des produits et des procédures de mises à l'essai à l'échelle du Canada et entre le Canada et les États-Unis, notre principal partenaire commercial, est essentielle si l'on veut assurer la compétitivité de l'industrie et faire en sorte que les produits demeurent abordables. Les témoins étaient encouragés par les travaux qui sont menés pour mieux harmoniser ces normes dans le cadre de l'Accord de libre-échange canadien et sous les auspices du Forum des intervenants du Conseil de coopération en matière de réglementation<sup>31</sup>. [M. Rebel](#) était d'accord avec le pouvoir conféré au ministre, dans la loi de mise en œuvre du budget de 2017, jugeant que sa mise en œuvre est nécessaire pour faciliter les changements à la réglementation et pour moderniser les normes sur l'efficacité énergétique tout en assurant l'harmonisation avec les autres gouvernements.

Pour profiter des occasions d'améliorer davantage l'efficacité énergétique au Canada, des témoins ont demandé au gouvernement fédéral d'intensifier les mesures, en collaboration avec les gouvernements et les intervenants de toutes les administrations, pour maximiser les gains en efficacité énergétique pour les entreprises et les ménages canadiens. Comme l'a résumé [M<sup>me</sup> Levesque](#), « [n]ous devons [...] cesser de percevoir l'efficacité énergétique uniquement sous le prisme de la baisse de la demande en énergie et prendre conscience de sa capacité à procurer des avantages socioéconomiques concrets ». De même, [M. Diamond](#) a déclaré que « [f]aire de l'efficacité énergétique le "premier carburant" peut montrer que cette ressource est l'une des plus prometteuses au Canada, une ressource qui peut devenir un vecteur considérable de création d'emplois et de croissance du PIB, capable de nous rendre

30 RNNR, *Témoignages* : [Diamond](#) (Efficacité énergétique Canada); [Lord](#) (Ecovert Corporation); [MacDonald](#) (EfficiencyOne); [Mueller](#) (Conseil du bâtiment durable du Canada); [Murray](#) (Bentall Kennedy); et [White](#) (SES Consulting).

31 RNNR, *Témoignages* : [Luymes](#) (ICCCR); et [Bruce Rebel](#) (vice-président et directeur général, Association des fabricants d'appareils électroménagers Canada).



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

compétitifs au niveau mondial. Cela peut également nous aider à réduire nos émissions de carbone. »

## ANNEXE A

### LISTE DES TÉMOINS

---

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
<b>Association canadienne des constructeurs d'habitations</b> Kevin Lee, directeur général	2018/10/23	114
<b>Efficacité énergétique Canada</b> Corey Diamond, directeur général Brendan Haley, directeur des politiques	2018/10/23	114
<b>Ministère des Ressources naturelles</b> Cynthia Handler, directrice Bureau de recherche et de développement énergétiques, L'utilisation de l'énergie Kaili Levesque, directrice principale Office de l'efficacité énergétique, Élaboration de la politique et de l'analyse	2018/10/30	115
<b>Ministère de l'Environnement</b> Matt Jones, sous-ministre adjoint Bureau de mise en oeuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques Judy Meltzer, directrice générale Bureau de la tarification du carbone Helen Ryan, sous-ministre adjointe déléguée Direction générale de la protection de l'environnement	2018/10/30	115
<b>Conseil national de recherches du Canada</b> Michel Dumoulin, vice-président Génie Trevor Nightingale, agent principal de recherche Centre de recherche en infrastructure	2018/10/30	115

<b>Organismes et individus</b>	<b>Date</b>	<b>Réunion</b>
<b>Conseil du bâtiment durable du Canada</b> Thomas Mueller, président et chef de la direction	2018/11/01	116
<b>Association canadienne de l'électricité</b> Francis Bradley, chef des opérations Sarah Nolan, gestionnaire Relations gouvernementales	2018/11/01	116
<b>Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain</b> Tonja Leach, directrice générale Ericka Wicks, directrice Projets et services de consultation	2018/11/01	116
<b>Association des fabricants d'appareils électroménagers Canada</b> Bruce Rebel, vice-président et directeur général	2018/11/06	117
<b>Partenariat sur la qualité de l'air</b> Gabriella Kalapos, directrice générale	2018/11/06	117
<b>Clean Energy Canada</b> Fernando Melo, conseiller en politique	2018/11/06	117
<b>Ministère de l'Industrie</b> Gemma LeGresley, directrice par intérim Carrefour de la croissance propre Andrew Noseworthy, sous-ministre adjoint Direction générale des technologies propres	2018/11/08	118
<b>Efficiency One</b> Stephen MacDonald, président-directeur général Amelia Warren, directrice Expérience clients et collaborations	2018/11/08	118
<b>Energy Services Association of Canada</b> Jean-Pierre Finet, vice-président	2018/11/08	118
<b>Les Compagnies Loblaw limitée</b> Mark Schembri, vice-président Entretien national	2018/11/08	118

<b>Organismes et individus</b>	<b>Date</b>	<b>Réunion</b>
<b>American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers</b> Darryl Boyce, président-élu Sheila Hayter, présidente	2018/11/20	119
<b>Association canadienne du gaz</b> Paul Cheliak, vice-président Affaires gouvernementales et réglementaires	2018/11/20	119
<b>Partenariat sur la qualité de l'air</b> Gabriella Kalapos, directrice générale	2018/11/20	119
<b>Coalition des manufacturiers inquiets de l'Ontario</b> Jocelyn Bamford, fondatrice vice-présidente d'Automatic Coating Limited	2018/11/20	119
<b>À titre personnel</b> Daniel Rousse, professeur École de technologie supérieure	2018/11/27	120
<b>Canadian Energy Research Institute</b> Allan Fogwill, président-directeur général	2018/11/27	120
<b>Institut canadien de formation en énergie</b> Olivier Cappon, gestionnaire supérieur Développement des affaires et affaires gouvernementales Pierre Langlois, président	2018/11/27	120
<b>Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération du Canada</b> Martin Luymes, vice-président Relations avec le gouvernement et les parties prenantes	2018/11/27	120
<b>Association des fabricants d'appareils électroménagers Canada</b> Bruce Rebel, vice-président et directeur général	2018/11/29	121
<b>Independent Electricity System Operator</b> Nik Schruder, directeur Efficacité énergétique Terry Young, vice-président Politiques, Engagement et Innovation	2018/11/29	121

<b>Organismes et individus</b>	<b>Date</b>	<b>Réunion</b>
<b>SES Consulting</b> Brad White, président	2018/11/29	121
<b>Bentall Kennedy</b> Anna Murray, vice-présidente Durabilité	2018/12/04	122
<b>British Columbia Advanced Conservation and Efficiency Association</b> David Craig, vice-président secrétaire-trésorier Len Horvath, ancien président	2018/12/04	122
<b>Fédération canadienne de l'entreprise indépendante</b> Emilie Hayes, analyste des politiques Affaires nationales Monique Moreau, vice-présidente Affaires nationales	2018/12/04	122
<b>Empower Me</b> Yasmin Abraham, directrice Kambo Energy Group Karim Abraham, directeur général Kambo Energy Group	2018/12/04	122
<b>Ecovert Corporation</b> Ragui Barsoum, directeur Ecovert Cx Corporation Jim Lord, fondateur principal	2018/12/06	123

## ANNEXE B

# LISTE DES MÉMOIRES

---

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

**Association des fabricants d'appareils électroménagers Canada**

**Efficacité Canada**

**Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante**

**International Ground Source Heat Pump Association**



# DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ([réunions n<sup>os</sup> 114 à 123, 133, 137 et 138](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,  
James Maloney



## Opinion complémentaire du Nouveau Parti démocratique

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) appuie dans l'ensemble le rapport du Comité, mais considère que le gouvernement fédéral doit soutenir d'une manière beaucoup plus énergique et active l'amélioration de l'efficacité énergétique. Le NPD estime en particulier que des mesures additionnelles s'imposent pour aider le Canadien moyen à réduire sa consommation d'énergie à la maison.

Il est essentiel d'améliorer l'efficacité énergétique des maisons pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada. Cet effort créera en même temps de nombreux emplois. Martin Luymes (vice-président, Relations avec le gouvernement et les parties prenantes, Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération du Canada) a souligné pendant son témoignage que :

« Selon l'analyse d'Efficiency Canada, il se créera en moyenne 118 000 emplois chaque année d'ici 2030 en raison de l'activité économique découlant des investissements réalisés dans l'efficacité énergétique. Bon nombre de ces emplois seront créés dans le secteur du chauffage, de la ventilation, de la climatisation et de la réfrigération en raison de la mise à niveau des systèmes mécaniques des maisons et des édifices. J'ajouterais en outre qu'il s'agit principalement d'emplois hautement spécialisés et bien rémunérés qui seront créés dans toutes les régions du pays où vivent, travaillent et s'amuse les Canadiens<sup>i</sup>. »

M. Luymes a ajouté ceci :

« D'après Ressources naturelles Canada, le chauffage intérieur constitue la principale source de consommation d'énergie dans le secteur canadien du bâtiment, étant à l'origine de 64 % de la consommation d'énergie résidentielle et de 56 % de la consommation d'énergie commerciale. Selon l'analyse du ministère, si les meilleures technologies d'aujourd'hui étaient utilisées à plus grande échelle, la consommation totale d'énergie des maisons pourrait être réduite de 30 % et les émissions de gaz à effet de serre pourraient diminuer de 18 mégatonnes par année. Par ailleurs, entre 8 et 19 % de la consommation d'énergie des maisons et des édifices sont attribuables au chauffage de l'eau. Ici encore, si les meilleures technologies d'aujourd'hui étaient exploitées, la consommation totale d'énergie des maisons serait réduite de 5 % et les émissions de gaz à effet de serre diminueraient de plus de trois mégatonnes<sup>ii</sup>. »

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, le gouvernement conservateur a cessé d'accepter de nouvelles demandes dans le cadre du programme écoÉNERGIE Rénovation et a mis fin complètement au programme en mars 2012. Ce programme qui a fait ses preuves permettait de verser des subventions d'au plus 5 000 \$ aux propriétaires pour les aider à rendre leur maison plus écoénergétique et à réduire le fardeau des coûts énergétiques élevés. Pour y être admissibles, les participants devaient notamment obtenir une évaluation préalable par un conseiller en efficacité énergétique agréé en fonction du système de cotes ÉnerGuide avant d'entreprendre les travaux ainsi qu'une évaluation après rénovations dans les délais prescrits. Le gouvernement actuel n'a pas rétabli le programme et ne l'a pas remplacé par un programme comparable.

L'annulation de programmes comme celui-ci a des répercussions négatives sur l'économie canadienne, car les entreprises adaptent leurs activités en fonction des priorités gouvernementales. Brad White (président, SES Consulting) a témoigné comme suit :

« Dans le passé, les programmes d'efficacité du gouvernement ont souvent été offerts ou annulés au gré des changements politiques. Des entreprises comme la nôtre investissent beaucoup dans l'harmonisation de leurs services dans le but d'aider leurs clients à tirer parti de ces programmes, et leur annulation, souvent sans préavis, est extrêmement perturbatrice. Cette insécurité quant au soutien accordé diminue la perception de fiabilité, complexifie la planification du développement des activités et réduit la confiance des investisseurs dans la croissance de notre entreprise<sup>iii</sup>. »

M. White a ajouté ceci : « [...] il est souvent moins coûteux d'acheter de l'efficacité énergétique au moyen d'incitatifs que de construire une nouvelle centrale électrique ou, comme dans notre cas en Colombie-Britannique, un nouveau barrage<sup>iv</sup>. »

Le NPD recommande :

**Que le gouvernement accorde une aide financière aux propriétaires pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison, y compris un appui financier pour les vérifications énergétiques.**

Il conviendrait en outre de régler la question des vérificateurs de la consommation d'énergie. Les vérifications énergétiques sont indispensables, car elles fournissent des données de référence sur la consommation actuelle d'énergie d'une maison et indiquent les éléments à cibler pour maximiser les économies d'énergie. SES Consulting, l'un des plus grands cabinets-conseils en efficacité énergétique au Canada, ne compte pourtant que 30 employés. Comme l'a fait remarquer M. White : « Il y a une limite au nombre d'immeubles que nous pouvons même vérifier<sup>v</sup>. »

Le NPD recommande :

**Que le gouvernement fournisse une aide financière à la fois aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux Canadiens ordinaires en vue d'encourager la formation d'un nombre accru de vérificateurs de la consommation d'énergie.**

---

<sup>i</sup> Comité permanent des ressources naturelles (RNNR), *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature (Martin Luymes, vice-président, Relations avec le gouvernement et les parties prenantes, Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération du Canada).

<sup>ii</sup> RNNR, *Témoignages*, Martin Luymes (Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération du Canada).

<sup>iii</sup> RNNR, *Témoignages*, Brad White (président, SES Consulting).

<sup>iv</sup> RNNR, *Témoignages*, Brad White (président, SES Consulting).

<sup>v</sup> RNNR, *Témoignages*, Brad White (président, SES Consulting).

